Subsides gouvernementaux aux chemins de fer.—Afin de permettre à la construction de chemins de fer privés au Canada de précéder la colonisation à titre de chemins de colonisation, ou de traverser les districts à population clairsemée où le trafic n'était guère considérable, les gouvernements fédéral et provinciaux et même les municipalités durent fournir une certaine assistance. Le mode d'assistance consistait généralement en boni d'un montant fixé par mille de chemin de fer construit et, dans les premiers temps, en octrois de terres pour d'autres fins que les emplacements des voies.

10.—Superficie des terres octroyées aux chemins de fer à vapeur par les gouvernements fédéral et provinciaux, jusqu'au 31 décembre 1939, par genre d'octroi

Gouvernement	Octrois	Cessions pour emprises, emplacements de gares, lo- tissements urbains	Total
	acres	acres	acres
Fédéral	31,783,655	97,988	31,881,643
Nouvelle-Ecosse	$160,000 \\ 1,788,392$	Nil	160,000 $1.788.392$
Québec,	2.085.710	"	2.085,710
Ontario	3,241,207	229,502	3,470,709
Manitoba	Nil	2,578	2,578
SaskatchewanAlberta	"	4,932	$\frac{4,932}{339}$
Colombie Britannique	$8,233,410^{1}$	12,297	8,245,7071
Totaux	47,292,3741	347,636	47,640,0101

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comprend 4,065,076 acres rachetées des chemins de fer B.C. Southern et Columbia and Western.

## 11.—Terres octroyées aux chemins de fer par les gouvernements fédéral et provinciaux jusqu'au 31 décembre 1939, par compagnie de chemin de fer

Chemin de fer	Octroi par—		Total
Chemin de ler	Le fédéral	Les provinces	Total
	acres	acres	acres
Chemins de fer Nationaux	5,763,741	1,841,095	7,604,836
Pacifique Canadien et embranchements Lignes acquises	$\substack{19,86\hat{1},357\\3,320,446}$	6,848 8,182,604	19,868,205 11,503,050
Interêts sur obligations et dividendes sur actions	2,927,185 $55$	2,657,881 Nil	5,585,066 55
Totaux, Pacifique Canadien	26, 109, 043	10,847,333	36,956,376
Autres chemins de fer	8,858	3,069,939	3,078,797
Totaux, tous chemins de fer	31,881,642	15,758,367	47,640,009

Au fur et à mesure que le pays s'enrichissait, les inconvénients de cette méthode se firent sentir et les subsides prirent plus fréquemment la forme d'une subvention en espèces par mille de voie, d'un prêt ou d'une souscription aux émissions de la compagnie. Les garanties des obligations ont été données plus tard et, depuis l'organisation du réseau Canadien National, toutes les émissions d'obligations de ce réseau, sauf celles concernant le matériel roulant, ont été garanties par le Gouvernement fédéral.